



Schola Europaea • Bruxelles I

Rapport d'activité

2013-2014

Sommaire

Sommaire	2
L'association des Parents d'Élèves de l'École Européenne Bruxelles I	
Le mot du Président	4
L'APEEE au sein de l'école	
Berkendael	6
École maternelle et primaire	7
École secondaire	9
Conseil Sécurité et Hygiène (CSH)	12
Enfants « Swals »	14
Classes de neige	15
Bien-être des enfants et adolescents	17
L'APEEE au-delà de l'école	
Interparents	20
Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)	22
Minerval Catégorie III	25
L'APEEE – Les services	
Eurêka, service des objets trouvés	27
Bourse aux livres	29
L'APEEE Services	31
Le transport	32
La cantine	34
Césame	36
Les comptes	
Les comptes de l'APEEE	40
Les comptes de l'APEEE Services	48

Nos remerciements sincères à Claire Chevalier, Francesca Scassellati, Doris Neumann, Sofija Voronova, Metka Celigoj Derry, Catherine Cieczko, Eduard Asenov, Laurent Rossion et William Spurgeon pour leur contribution à la traduction de ce rapport d'activité.

**L'Association des Parents
d'Élèves de l'École
Européenne Bruxelles I**



Pere Moles Palleja

Le mot du Président

2013-2014: encore une année où le bâtiment Fabiola est resté à l'abandon, vidé de ses élèves, qui ont été transférés à Berkendael... pour rien. Il est vrai que la Régie des bâtiments a commencé la rénovation du bâtiment, mais l'ampleur de ces travaux ne justifie en rien trois années de diaspora. De nombreux enfants, parents et membres du personnel souffrent encore de cette absence de planification adéquate, et les conséquences financières qui pèsent sur les parents, sur l'APEEE, sur la Commission et sur l'école resteront dans les mémoires. Ces conséquences financières étant d'autant plus difficiles à justifier en période de restrictions budgétaires.

2013-2014 fut également l'année de la proposition de réforme de l'enseignement secondaire. Des parents de toutes les écoles, mais en particulier de celle d'Uccle, ont mobilisé leur énergie pour exprimer de façon constructive leurs préoccupations au sujet de cette réforme. Ils ont notamment exercé des pressions sur les délégations nationales au Conseil supérieur, rédigé une proposition alternative pour les niveaux S6-S7 et demandé une véritable évaluation externe. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à empêcher la mise en œuvre de la réorganisation des classes S1 à S3.

Le Conseil supérieur a finalement convenu d'un mécanisme de partage des coûts (cost-sharing) mais celui-ci ne semble pas complètement régler le problème de l'arrêt des détachements de professeurs par le gouvernement britannique.

En novembre 2013, le projet de création d'un self-service à la cantine a été approuvé. Toutefois, plus d'une année après cette décision, l'APEEE Services, en dépit de tous ses efforts, attend encore l'approbation de la Régie des bâtiments.

Dans les prochains mois, le principal projet de l'association sera de développer l'éthique au sein de l'école. Nos attentes sont grandes à l'égard du projet KIVA, et nous souhaiterions poursuivre ces efforts en vue de créer un sens d'appartenance à une communauté. La fête de l'école représentera un bon tremplin pour cette idée.

Enfin, je souhaiterais remercier Richard Frizon et Pierre Choraine de leur engagement en tant que Présidents de l'APEEE et de l'APEEE Services pendant toutes ces années.

**L'Association
des Parents d'Élèves
au sein de l'école**



Katarzyna Glowacka-Rochebonne
Membre du Bureau de l'APEEE

Berkendael

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, les sujets suivants ont été suivis de près avec les familles des élèves scolarisés à Berkendael :

1. Le projet de « self-service »

Au début de l'année scolaire 2013-2014, les maternelles ont été consultées sur le projet d'installation d'un « self-service » à la cantine d'Uccle. L'objectif était d'élaborer une position commune au sujet de cette proposition. Suite à un échange d'informations et à une enquête, les sections de Maternelle ont voté en faveur de cette proposition.

2. La sécurité sur l'aire de jeux de Berkendael

En raison de plusieurs cas de comportements violents observés sur l'aire de jeux de Berkendael, ce sujet a été abordé avec la directrice et deux réunions ont eu lieu (en avril et en juin 2014) pour discuter de la situation sur l'aire de jeux et du travail des surveillants. Sur la base des retours d'information de parents, il a semblé que les cas de comportements violents et de défauts de surveillance avaient été plus souvent observés sur l'aire de jeux des P1, séparée de la partie Maternelle, que sur les autres. La directrice a promis de regarder de plus près le travail des surveillants.

3. L'hygiène à l'école de Berkendael

Plusieurs cas d'infection ont été rapportés chez les petites filles, liés aux conditions d'hygiène des toilettes. Le problème pourrait également être dû à la dimension inadaptée d'un certain nombre de toilettes de l'école. Ceci pourrait être résolu par l'installation de bancs en plastique, qui permettraient aux enfants de s'asseoir correctement sur les toilettes.

4. Projet « défi décibels »

La directrice a proposé d'installer des parapluies au plafond de la cantine – ce qui pourrait apparemment contribuer à réduire le niveau sonore dans la cantine. Des réserves ont été émises quant aux modalités de nettoyage de ces parapluies.



Stefan Obermaier
Vice-Président de l'école primaire

École maternelle et primaire

Ce compte rendu a pour but de vous informer au sujet des activités de l'APEEE au cours de l'année qui vient de s'écouler, et de vous transmettre quelques idées que nous, actuel Bureau de l'Association des parents, avons en tête pour l'avenir.

Les activités de l'an dernier liées aux classes de maternelle et de primaire ont été de nouveau dominées dans une large mesure par la question de « Berkendael ». Tout le monde (élèves, parents et aux premières loges, l'APEEE) suit avec un grand intérêt l'évolution de la situation de la Régie des bâtiments quant à la rénovation du bâtiment Fabiola, ainsi que nos efforts pour mettre en place un self-service à la cantine.

A l'heure actuelle, nous n'avons obtenu que des promesses de dates de retour, dont nous avons déjà eu par le passé la preuve qu'elles étaient fausses. A cet égard, je ne veux pas jouer le rôle d'un prophète qui pourrait avoir tort à l'avenir. Je m'abstiendrai donc de toute spéculation. L'APEEE ne s'abstiendra toutefois pas d'exprimer son mécontentement au sujet des retards, ni sa surprise quant à l'ampleur des travaux de rénovations finalement planifiés. L'APEEE a abordé également la question de l'augmentation des coûts auxquels les institutions européennes, l'école, les parents et l'APEEE Services sont confrontés en raison de la division prolongée des locaux de notre école sur deux sites, au cours du Conseil d'administration de l'école d'Uccle, le 3 octobre 2014. Nos préoccupations ont été très bien reçues par le représentant de la Direction générale Ressources humaines de la Commission européenne, responsable des écoles européennes. À l'heure actuelle, la seule chose que nous pouvons dire est que nous vous tiendrons dûment informés des nouvelles évolutions.

Nous avons lancé cette année une nouvelle initiative afin de présenter l'APEEE tout particulièrement aux nouvelles familles arrivées à l'école. Dans ce contexte, des représentants de l'APEEE ont fait le tour des réunions de rentrée organisées avec les titulaires de classe en maternelle et en primaire au début de l'année. Nous avons reçu des retours très positifs de la part des enseignants, qui nous ont encouragés à poursuivre ces interventions à ces réunions de début d'année.

En même temps que nous présentions l'APEEE (en donnant des informations sur les activités de l'association des parents), nous avons essayé d'encourager tous les parents à jouer un rôle plus actif au sein de l'école. Au cours des présentations des activités de l'APEEE, il a été évident qu'un grand nombre de parents (et pas uniquement les nouveaux arrivés) n'étaient pas du tout conscients des tâches et services réellement assumés par l'association des parents et ses services. Plusieurs parents ont exprimé leur surprise en apprenant que ce n'était pas l'école qui était responsable de l'organisation du transport, de la cantine, etc.

Si nous voulons pouvoir continuer à fournir l'ensemble de ces services à nos enfants à l'avenir, je saisis cette occasion pour lancer un nouvel appel à votre engagement. Un grand nombre de tâches n'attendent que votre participation active et votre soutien. Nous avons besoin de votre aide pour améliorer la situation actuelle et renforcer la qualité du lieu dans lequel nos enfants passent beaucoup de temps.

Plus nous sommes nombreux, moins les charges seront lourdes pour chacun. A cet égard, votre participation à l'association des parents ne doit pas nécessairement être liée à une position d'élu en tant que représentant de classe. Nous avons besoin d'un nombre de personnes qui dépasse les seuls représentants de classe pour organiser par exemple la fête de l'école de l'an prochain, pour vous fournir des traductions des documents importants, pour organiser des activités périscolaires au sein de CESAME, pour planifier la nouvelle conception de la cantine scolaire, et bien des choses encore qui ont un intérêt direct pour nos enfants.



Denise Chircop
Vice-Présidente de l'école secondaire

École secondaire

Quels problèmes se sont posés ? Qu'avons-nous réalisé ? Que reste-t-il encore à faire ?

Dialogue avec l'administration

Les représentants des parents du Secondaire rencontrent régulièrement différents niveaux administratifs. Le Conseil d'Éducation, la plus formelle de toutes ces réunions, est présidé par le Directeur adjoint et réunit des représentants des parents et des enseignants, ainsi que du personnel administratif. Le Président et les Vice-présidents de l'APEEE se réunissent aussi avec la Directrice et le Directeur adjoint. Ces réunions ont pour objet de noter les difficultés qui surgissent et d'en débattre. Cette année, l'accent a surtout porté sur la réforme de l'école secondaire, le recrutement et le remplacement des enseignants, la listes des livres, l'organisation d'un Salon des métiers, les modifications du programme SEN, le bien-être des élèves et notamment un élargissement du programme de prévention des assuétudes afin de toucher un plus grand nombre d'élèves. Ce dernier point sera abordé dans le chapitre Bien-être des enfants et adolescents. La contribution des représentants des SWALs et des SEN est aussi importante au niveau secondaire. Toutes les questions sont abordées par le Conseil d'administration afin d'avoir une vision la plus cohérente possible et afin de refléter de façon appropriée les préoccupations des parents.

Listes de livres

Une discussion est en cours avec l'école afin de faciliter pour les parents la question de la liste et de l'achat des livres scolaires. L'école fait tout son possible pour publier les listes de livres en temps utile. Hélas, l'an dernier, un problème technique a entraîné quelques soucis. Les parents ont souhaité que figurent sur la liste des livres et les numéros ISBN, et les titres des ouvrages. Par contre, l'école semble réticente à fournir les titres des livres en raison de problèmes passés. La question des ouvrages épuisés a également été soulevée. Même si l'école fait de son mieux pour vérifier que les livres proposés sont disponibles, la complexité des listes dans nos écoles ne permet pas d'être complètement infaillible. Si les parents découvrent qu'un livre est épuisé, le mieux est qu'ils alertent les représentants de section pour que l'APEEE transmette l'information à l'école.

Cette année encore, notre équipe de bénévoles extrêmement efficaces a organisé avec beaucoup de succès une vente de livres. Nous les remercions de leurs efforts, très généreux et utiles. Hélas, l'école elle-même ne peut pas organiser la vente de livres et ainsi avantager certains libraires.

Salon des métiers

Par le passé, la section espagnole a organisé un Salon des métiers entre parents et élèves. Cette idée a été présentée à l'APEEE en vue d'étendre l'expérience à toute l'école. Le service d'orientation s'est montré très intéressé et a pris l'initiative d'organiser cet événement. L'APEEE a offert son soutien en invitant des parents à se proposer pour présenter leur profession. Le Salon s'est tenu le 15 novembre 2014.

Le BAC

Cette année, les élèves et les parents ont exprimé leur profonde préoccupation concernant l'examen de chimie. Il n'est pas nouveau d'assister à une situation menant à exprimer de sérieuses préoccupations concernant au moins l'une des épreuves. Une mauvaise traduction peut également avoir une incidence sur la qualité des examens. Ces problèmes ne peuvent pas être abordés au niveau de l'école puisque les sujets sont communs à tous les candidats du Bac, dans toutes les écoles européennes, et qu'il y a un jury désigné spécifiquement pour diriger les examens. Une épreuve problématique affecte aussi les autres jurys. Cependant, en tant que représentants des parents, nous en appelons à une solution systémique à ces problèmes, semblables à celles qui ont été mises en œuvre par d'autres jurys d'examen pour traiter de questions semblables.

La réforme de l'école secondaire

L'année scolaire passée, l'étude des propositions soumises au Conseil supérieur en vue d'une réforme de l'enseignement secondaire a demandé beaucoup d'énergie. Uccle a dirigé la réaction d'Interparents qui a débouché sur la formulation d'une contre-proposition. Nous avons en outre cherché à tenir les parents de notre école informés, via la page web de l'APEEE ainsi qu'en organisant deux réunions pour les parents. Lors de la première, nous avons détaillé, et la proposition, et la contre-proposition. M. Studer, Directeur adjoint du Secondaire, a participé à la deuxième. Il a expliqué les changements approuvés par le Conseil supérieur pour les années S1-S3. Pour l'année scolaire en cours (2014-2015), nos efforts portent sur la façon dont la réforme est mise en œuvre pour les classes de S1-S3 et plus spécifiquement, nous relevons les difficultés causées par cette mise en œuvre.

Le recrutement et le remplacement des enseignants

Le gouvernement anglais, ne parvenant pas à une solution concernant le partage des coûts, a décidé de ne plus remplacer les enseignants britanniques. Les parents se sont émus du fait que certaines classes puissent ne pas avoir d'enseignant cette année. Les représentants des parents ont rencontré les autorités scolaires qui leur ont assuré que tout était en ordre dans notre école. Entre-temps, le Conseil supérieur est parvenu à un accord concernant le partage des coûts. Nous verrons à l'avenir ce qu'il en est. Les représentants des parents ont également soulevé la question du remplacement des enseignants fréquemment absents. L'école a réaffirmé faire de son mieux pour gérer ces cas, mais signale qu'il peut être difficile de trouver des remplaçants, principalement en

raison de la combinaison matière / langue. Toutefois, la bibliothèque et la salle d'étude devraient être ouvertes aux élèves à toute heure. Les discussions à ce sujet sont toujours en cours.

« Sustain our Schools »

Travailler sur les questions de la réforme de l'école secondaire et du partage des coûts nous a amenés à nous rapprocher des autres écoles de Bruxelles. C'est une base pour renforcer la collaboration sur d'autres points, depuis le partage d'informations sur les bonnes pratiques, jusqu'à des invitations lancées aux autres écoles pour participer à des réunions avec la Commission sur la question des évolutions dans les écoles européennes. Ces efforts conjoints sont chapeautés par « **S**ustain **o**ur **S**chools » (SoS).

La participation des parents

Nous avons une équipe de parents très engagés au niveau secondaire, tant au Conseil administratif qu'au Conseil d'Éducation. Nous aimerions toutefois inviter davantage de parents à s'impliquer. Vous pouvez le faire en contactant vos représentants de section sur les sujets qui vous posent problème et en proposant des commentaires ou en faisant des suggestions. Votre aide est nécessaire pour maintenir notre énergie. De notre côté, l'an prochain, nous tenterons d'améliorer le lien entre membres des deux conseils et, en particulier, d'améliorer la préparation des réunions du CE.



Stefan Obermaier
Membre du CSH

Conseil Sécurité et Hygiène

Comité Sécurité et Hygiène (CSH)

Les parents sont représentés par trois délégués envoyés par le Conseil d'administration de l'APEEE (CA) au Comité Sécurité et Hygiène. Dans cette fonction, les trois membres du CA concernés se sont occupés d'une série de questions qui ne comprenaient pas uniquement les problèmes de sécurité dans les aires de jeux de Berkendael et Uccle avec les directeurs de l'école, mais également des problèmes d'hygiène dans les toilettes de l'école. En outre, plusieurs cas de comportements violents ont été rapportés aux représentants des parents au cours de l'année scolaire précédente. Ces faits ont malheureusement rendu nécessaire une consultation avec les directeurs concernés.

Dans ce contexte, nous avons constaté que la majorité des observations que nous avons faites ont été bien reçues par la direction de l'école. Nos interventions ont été non seulement reconnues par les directeurs, mais également traduites en actions visant à remédier à des situations spécifiques.

Parfois, des initiatives simples ont abouti à des solutions efficaces (par exemple, de simples bancs de plastique permettent désormais aux petits enfants de Berkendael de s'asseoir correctement sur les sièges des toilettes). Au cours d'une autre plainte soulevée au sujet de l'hygiène, nous avons appris de l'avis d'un expert que le remède au problème réellement survenu (infections chez plusieurs petites filles) se trouvait plutôt à la maison via l'éducation individuelle à l'hygiène, plutôt que dans des actions à attendre de l'école (par exemple en annonçant des méthodes de nettoyage). Ce dernier exemple illustre le fait que parfois, nos présomptions initiales résultant des problèmes observés peuvent être démenties par une analyse spécifique plus approfondie.

Il est évident que c'est la direction de l'école qui est responsable des problèmes et actions liées à la sécurité et l'hygiène. Toutefois, nous répétons que les représentants de parents envoyés en tant que membres du Comité Sécurité et Hygiène sont la voix des parents (les élèves y sont représentés par leurs propres délégués). Dans ce contexte, nous avons relayé vos remarques lorsque la direction de l'école nous a consultés pour élaborer un projet de manuel relatif à « la politique et les procédures en matière de sécurité ». Dans ce contexte, il convient de noter que toutes les questions ne peuvent, pour des raisons de sécurité et de confidentialité, être discutées et traitées dans un grand espace de discussion. Les membres du CSH délégués par l'Association des parents

restent cette année également à votre disposition pour évoquer vos préoccupations, problèmes individuels et idées avec la direction de l'école.

Le CSH est tout à fait conscient du fait que la situation d'hygiène dans de nombreuses toilettes de l'école est plutôt médiocre. Nous avons débattu de ce problème en diverses occasions (réunions du CSH) avec la direction de l'école. Apparemment, il n'est pas très difficile de trouver des solutions durables à ce problème. Il est évident que les toilettes de l'école ne peuvent être nettoyées en permanence au moyen d'une procédure constante tout au long de la journée d'école. Une telle approche serait trop onéreuse et infaisable, simplement parce qu'elle ne traiterait pas le problème de l'utilisation inadéquate par les élèves eux-mêmes. De fait, le problème apparent est fortement lié à un manque de respect pour ses camarades de classe et pour le personnel de nettoyage. Il serait peut-être utile d'aborder le sujet à la maison en demandant à vos enfants de témoigner d'un peu plus de respect envers les autres, et de sens de l'appartenance à leur propre école.

Toutes les idées qui pourraient contribuer à repérer des problèmes de sécurité et d'hygiène, et à y remédier, sont les bienvenues et nous souhaitons encourager chacun à les exprimer.



Andrej Kobe
Membre du CA de l'APEEE

Enfants « SWALS »

SWALS – Elèves sans section linguistique

L'organisation de l'enseignement des SWALS, élèves de nationalités différentes dont le nombre ne permet pas l'ouverture des sections linguistiques spécifiques, est au cœur du système éducatif de l'EE. Les élèves sont répartis dans les sections des «langues véhiculaire» (FR, EN, DE) tout en suivant des cours de leur langue maternelle en L1. À Bruxelles, en raison du nombre d'élèves limité, seules quelques nationalités sont réparties entre les quatre écoles ; les slovènes sont le groupe le plus important à Uccle, où se trouvent également quelques élèves croates, roumains et bulgares.

Parmi les aspects spécifiques aux SWALS, qui ont été également suivis par l'APEEE en coordination avec l'école en 2013-2014 l'on citera :

- le soutien à une intégration facile et couronnée de succès dans les sections véhiculaires (en particulier un nombre important de SWALS entrant dans la section maternelle EN),
- les défis occasionnels dans l'organisation des emplois du temps (une réalisation fluide en 2013-2014)
- et l'analyse de des conséquences des évolutions des politiques (accord de partage des coûts, ce qui influe sur la mise à disposition des professeurs originaires de Grande-Bretagne) et des changements tels que la réforme du Secondaire.

Ces éléments ont un effet sur tous les élèves dans les sections véhiculaires mais aussi en particulier sur les SWALS.



Brian Gray
Membre du CA de l'APEEE

Classes de neige

Liquidation du fonds de solidarité

Contrairement aux voyages scolaires des autres années que la 4^{ème} primaire, l'Association des Parents est consultée pour l'organisation annuelle des classes de neige et ce, principalement parce qu'un « fonds de solidarité » a été mis en place conjointement par les représentants de l'école et de l'APEEE, pour couvrir une partie des coûts assez élevés de ces classes, pour des parents qui ne pourraient autrement pas se les permettre.

Les représentants de l'APEEE ont été consultés sur les orientations régissant l'octroi de subventions et sur chaque aide individuelle proposée. Les subventions proviennent d'une partie du budget alloué à chaque classe de neige. Chaque année, dix demandes environ sont acceptées.

Le « fonds de solidarité » (ASBL Solidarité Classe de neige Ecole européenne Uccle-Bruxelles) a été liquidé en juillet 2014, afin de réduire les coûts administratifs. L'argent restant, 2 402,52 € au total, a été transféré à l'école, qui s'est engagée à le conserver à part, et à l'employer pour soutenir tous les voyages scolaires entrepris en primaire. L'école s'est également engagée à consulter l'APEEE sur les futures demandes de subvention concernant tous les voyages scolaires de primaire, ce qui a été fait avec les classes linguistiques de mai 2014 pour la P5, et la classe de neige de janvier 2015 pour la P4.

Maintien des classes de neige, à Leysin toujours, sur 9 jours et non plus 6.

En 2012, l'école avait envisagé d'annuler les classes de neige après l'édition 2013, suite à la hausse des coûts, à la menace d'annulation du train de nuit et à la réticence de certains enseignants à passer dix jours ou plus loin de chez eux.

L'école avait suivi l'APÉEE, qui soutenait les classes de neige, sur base des avis positifs des parents exprimés dans l'enquête de l'APÉEE, en maintenant l'édition de janvier 2014, mais pour une période réduite à 6 jours. Ce qui s'est avéré être trop court : le temps de voyage était vraiment trop long comparé au temps passé sur place. Les frais se sont élevés à 695 € par enfant, après remboursement de 75 €.

L'édition de 2015 sera allongée à 9 jours, du 14 au 22 janvier 2015, et coûtera 850 € (contrairement à la première estimation de l'école de 700-800 €), équipement, leçons et remontées mécaniques compris. Ce sera à nouveau à Leysin. Le train de nuit n'a pas été supprimé.

Pour les voyages futurs, l'école continue de chercher à réserver au complexe de Valmeinier, utilisé par l'école de Woluwé. S'y rendre demande moins de temps, puisque le TGV couvre une grande portion du voyage. Aucune autre destination permettant de loger les quelque 250 participants à moindre frais que Leysin n'est apparue possible.

Des parents sont opposés aux classes de neige, notamment en raison de leur coût. Cependant, après chaque retour, les avis sont très positifs, tant de la part des parents, que des enseignants et de la direction de l'école. Une enquête plus approfondie sur l'opinion des parents dont les enfants ont participé à l'édition de janvier 2015 aidera l'APÉEE à formuler son opinion quant aux prochaines éditions.



Esther Proficz

Membre du groupe de travail

Bien-être des enfants et ados

Le groupe « Bien-être » est né de la volonté de parents de réagir et de tenter d'agir face aux difficultés et aux questionnements que peuvent rencontrer nos enfants. Il se réunit 4 ou 5 fois par an dans les locaux de l'école.

La liste des sujets sur lesquels portent la réflexion et les recherches de ses membres est loin d'être exhaustive :

- La violence, sous quelque forme qu'elle soit, et le harcèlement
- La drogue, l'alcool et autres substances addictives
- Les dépendances aux jeux vidéo, Internet et autres écrans
- L'Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS), face à la montée en puissance du porno notamment
- Les troubles alimentaires,
- Etc.

Nous avons à cœur de toucher tous les élèves, quelle que soit leur langue maternelle. Et c'est là que réside notre principale difficulté.

Nos recherches nous ont permis de découvrir diverses personnes et associations et d'entrer en contact avec elles. La plupart d'entre elles ne peuvent toutefois intervenir qu'en français, rarement en anglais.

Si vous, parents, avez connaissance d'intervenants en allemand, anglais, italien, hongrois, espagnol, danois ou polonais, n'hésitez pas à en informer le secrétariat de l'APEEE.

Plusieurs projets ont pu voir le jour au cours des derniers mois :

- Novembre 2012
« Consommation de substances à l'adolescence (cannabis, alcool, etc.) » : conférence de Yannik Gladsteen, psychologue de l'école secondaire (en français puis en anglais)
- Février 2013
« Anorexie, boulimie et autres troubles alimentaires » : conférence de Yannik Gladsteen, psychologue de l'école secondaire (en anglais puis en français)

- Avril 2013
« Parler affectivité et sexualité avec ses enfants » : conférence de Raphaëlle de Foucault, conseillère conjugale et familiale passionnée par tout ce qui touche à la relation et au lien. Raphaëlle de Foucault peut intervenir, avec son [Groupe Croissance](#), auprès des élèves sur le thème de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, dans 6 langues parmi celles présentes à l'école. Son site [2heurespour](#) regorge d'idées et de pistes pour toute la famille.
- Février 2014
« Internet, ce qu'il faut savoir pour surfer sans danger » : conférence de Christophe Butstraen, médiateur scolaire.
- Juin 2014
« Dépendances chez les jeunes et moyens de les prévenir » : conférence de Nicolas Ancion, auteur belge.
 Cette conférence a fait suite au projet commun APEEE/école secondaire **d'intervention de Nicolas Ancion dans 3 classes de 2^{ème} secondaire francophone** pour un partage sur le sujet des dépendances aux jeux vidéo notamment mais pas exclusivement. Les élèves, en collaboration avec leur enseignant de français, ont lu le livre « J'arrête quand je veux » de Nicolas Ancion et préparé des questions en vue de cet échange.

L'APEEE et le Groupe Bien-être ont largement soutenu l'école primaire lors de la présentation du projet [KIVA](#), programme de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.

L'APEEE et le Groupe Bien-être ont également demandé à l'école que chaque élève puisse signer le règlement intérieur dans sa langue maternelle.

D'autres projets sont en préparation et en discussion, sur la notion d'estime de soi notamment, en collaboration avec l'école secondaire.

L'APEEE et le Groupe Bien-être souhaitent également porter à la connaissance des parents toutes sortes de manifestations et conférences en relation avec le bien-être des enfants et des adolescents. Ont notamment été relayées les conférences suivantes :

- Conférence de midi « Safer Internet Day », dans les locaux de la Commission européenne, le 11 février 2014
- « Fear or failure. What, why, how ? When your child says 'I can't do this!' », conférence organisée par l'Ecole européenne de Woluwé en mars 2014.
- « Children and families in a world of Internet and social media – How to cope ? », conférence organisée par l'Ecole européenne de Woluwé en avril 2014.
- « La prévention de la violence visible, invisible à la récré - Harcelé, harceleur ? », conférence de Bruno Humbeek et de Gisèle Evrard dans les locaux de la Commission européenne, en avril et en juin 2014.
- « Delete Cyberbullying », séminaire au sein des Institutions européennes en juin 2014.
- Publication d'évènements (conférences, séminaires, etc.) sur le site de l'APEEE, rubrique « petites annonces / [évènements](#) ».

**L'Association
des Parents d'Élèves
au-delà de l'école**



Kathryn Mathe
Membre du CA de l'APEEE

Interparents

Interparents est l'organe conjoint des associations de parents des Écoles européennes. Il est la voix légale des parents de toutes les écoles européennes dans les groupes de travail du Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes (BSGEE), au Comité pédagogique mixte, au Comité budgétaire et au Conseil supérieur.

Cette année a été extrêmement active, avec cinq réunions, dont l'une n'était pas planifiée et a été organisée en urgence en septembre 2013 pour discuter de la crise du partage des coûts (« *cost sharing* ») et de la réorganisation de l'enseignement secondaire. En février, nous avons également dit au revoir à Ana Gorey (de l'EE de Karlsruhe) et élu une nouvelle présidente, Sarah Conyer-Barbers (de l'EE de Bruxelles IV).

En 2013-2014, la réorganisation de l'enseignement secondaire s'est trouvée au premier plan des préoccupations. Interparents a contribué à lancer une campagne dans toutes les écoles visant à demander une analyse plus rigoureuse des réformes proposées. En dépit du fait qu'à notre grande déception, les réformes concernant les niveaux S1-S3 aient été adoptées par le Conseil supérieur du mois de décembre 2013 sans réflexion supplémentaire, ce même Conseil supérieur a accepté de soumettre les propositions concernant les niveaux S4-S7 à une évaluation externe. Une équipe de l'Institute of Education (IOE, institut d'enseignement supérieur et de recherche) de Londres a été sélectionnée au cours de l'été 2014 et mènera ses travaux au cours de l'année scolaire 2014-2015. Celle-ci étudiera en particulier les conséquences de ces réformes sur les admissions dans l'enseignement supérieur et la mobilité, ainsi que leur incidence sur les catégories vulnérables au sein de notre système. Elle mettra également l'accent sur l'utilisation des langues dans le cadre du programme scolaire, et la mise à disposition des options aux différentes catégories d'élèves. Interparents reste préoccupé par la nature restrictive des propositions de programmes de l'enseignement secondaire supérieur, et de la création de nouveaux cours qui pourraient ne pas être reconnus dans tous les États membres.

Au cours du printemps, Interparents s'est battu pour préciser les changements prévus en S1-S3, espérant pouvoir limiter l'enseignement de la religion en Langue II à la classe de S3 (en attendant l'analyse externe des propositions concernant les niveaux S4-S7) et suggérant quelques mesures visant à alléger l'emploi du temps des élèves les plus jeunes du secondaire. Nous avons également continué à affirmer les droits des élèves ONL (*Other National Language*) à bénéficier à part entière de l'offre éducative. Malheureusement, nous avons perdu sur tous ces points, sauf le dernier. Ces

changements étant en place pour les classes de S1-S3, Interparents espère recueillir de l'information dans toutes les écoles du système au sujet de leur incidence locale.

Interparents a suivi de près le débat sur le thème du « partage des coûts » (« *cost sharing* »), qui concerne la répartition des charges et le financement des écoles. Notre souhait principal est que la solution adoptée, quelle qu'elle soit, apporte à nos écoles un financement adéquat et équitable, de manière à garantir à la fois notre infrastructure et la mise à disposition d'enseignants et d'inspecteurs de qualité. Une solution a été convenue en juin 2014 : toutefois, celle-ci n'apporte pas ce dont nos écoles ont besoin et n'est donc pas une solution viable à long terme.

Dans les faits, les États membres qui détachent des enseignants en nombre insuffisant vont devoir contribuer à un fonds centralisé afin de rétablir l'équilibre entre le pourcentage d'enseignants détachés dans le système par chaque État membre, et leur pourcentage d'élèves, en fonction de la nationalité déclarée par ces derniers. Toutefois, la somme que les États membres en déficit verseront correspond au coût de leurs propres enseignants, et non à celui des enseignants qui devront être engagés. Le montant du revenu généré par ce système sera donc loin d'atteindre le « coût » des professeurs détachés nécessaires pour que le personnel de l'école soit au complet. En outre, ce plan s'étalera sur plus de cinq ans, avec pour effet que les contributions, en particulier les premières années, ne représenteront qu'un faible pourcentage des besoins réels.

Une importante crise a eu lieu à la fin du mois de juin, lorsque des problèmes sont apparus concernant certaines questions et traductions de l'épreuve de chimie du Baccalauréat. Le président du Baccalauréat a initialement proposé aux élèves qui avaient besoin d'améliorer leur note en chimie de recommencer cet examen en septembre. Interparents, considérant que ceci était insuffisant, a demandé à rencontrer le Secrétaire général adjoint des écoles européennes et suite à cette intervention, le président du Baccalauréat a accepté d'augmenter d'un demi-point toutes les notes de cette épreuve. Nous espérons que des leçons seront tirées de cette expérience et conduiront à mettre en place les mesures nécessaires pour éviter que ce type de situation ne se représente à l'avenir.

Interparents a participé au cours de cette période à différents groupes de travail (à court terme ou permanents) du Bureau du Secrétaire général, notamment : l'évaluation de la réforme de l'enseignement secondaire, les SEN, l'orientation professionnelle/la guidance, l'accès aux sujets d'examens, les échanges d'élèves.

Nous ne pouvons clore ce compte rendu sans remercier Rachel Harvey-Kelly de son engagement auprès d'Interparents et du système des Écoles européennes dans son ensemble au cours des onze années de son activité infatigable à notre service. Nous continuons d'ailleurs à nous appuyer largement sur son expérience et son expertise.



Hajo Alternberg et Kathyn Mathe
Membres du CA de l'APEEE

Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)

Résultats de la Politique d'inscription 2014-2015 (décembre 2013)

L'École européenne de Bruxelles I (3 280 élèves au 23 septembre 2014) a connu une croissance remarquable de ses effectifs surtout dans les cycles maternel et primaire et en section linguistique francophone. En raison des travaux empêchant l'utilisation du bâtiment Fabiola (d'une capacité d'accueil de 350 élèves), ces élèves ont été accueillis sur le site, alors temporaire, de Berkendael (d'une capacité d'accueil de 1000 élèves).

L'achèvement des travaux du bâtiment Fabiola est programmé pour le 1^{er} septembre 2015. Sous réserve de la mise à disposition effective de ce bâtiment, les élèves temporairement inscrits sur le site de Berkendael jusqu'au 30 juin 2015 seront rapatriés sur le site de l'École européenne de Bruxelles I à Uccle et de nouvelles inscriptions en maternelle et en P1 seront de nouveau possibles sur le site d'Uccle. Dans le cycle secondaire, l'augmentation de l'effectif étant moindre, il existe des possibilités d'accueil de nouveaux élèves.

L'École européenne de Bruxelles II (2 960 élèves au 23 septembre 2014) a connu pour la première fois une diminution sensible de son effectif global grâce aux politiques d'inscription antérieures. Toutefois le nombre croissant d'élèves SWALS a nécessité le dédoublement de plusieurs classes, tandis que la présence de sections linguistiques uniques peut conduire à la création de classes très peu peuplées. L'état des bâtiments et des infrastructures communes de l'école impose le maintien d'une politique d'inscription ciblée pour limiter au maximum les nouvelles inscriptions, et ce afin de respecter les normes de sécurité.

L'École européenne de Bruxelles III (2 905 élèves au 23 septembre 2014) a connu une légère augmentation des effectifs, harmonieusement répartie grâce à la structure de l'école.

L'École européenne de Bruxelles IV (2 263 élèves au 23 septembre 2014) a connu une augmentation de son effectif global, la section linguistique francophone représentant 47% de l'ensemble de sa population scolaire. L'école continue d'offrir des capacités d'accueil pour les nouvelles inscriptions, sauf dans le niveau secondaire de la section FR.

Sur le plan des sections linguistiques, deux évolutions retiennent l'attention : d'une part, une progression croissante des demandes d'inscription d'élèves SWALS essentiellement répartis entre les sections linguistiques anglophone et francophone, les contraintes logistiques ne permettant pas actuellement l'ouverture de nouvelles sections linguistiques ; d'autre part, une demande toujours plus importante en section linguistique francophone de nature à perturber le multiculturalisme des Ecoles européennes, particulièrement à l'École européenne de Bruxelles IV.

La Politique d'inscription 2015-2016 (automne/hiver 2014)

Sous réserve des décisions du Conseil supérieur et des autorités du pays hôte, l'École européenne de Bruxelles Berkendael devrait acquérir une indépendance structurelle à compter du 1er septembre 2015. L'École européenne de Berkendael a vocation à ouvrir progressivement des niveaux de scolarité complémentaires jusqu'à la P5. Les transferts d'élèves seront autorisés depuis les Ecoles européennes de Bruxelles I, II, III et IV vers l'École européenne de Bruxelles Berkendael dans les sections linguistiques et les niveaux d'études qui y seront ouverts. La structure linguistique de l'école de Berkendael reste à déterminer.

L'effectif de base de l'École européenne de Berkendael sera donc composé :

- Des élèves nouvellement inscrits à partir du 1er septembre 2015 dans les sections linguistiques et niveaux ouverts,
- Des élèves des autres écoles sollicitant leur transfert dans la nouvelle école.

A partir de la rentrée de septembre 2015, l'organisation intergouvernementale des Écoles européennes ne sera pas en mesure de garantir l'offre d'une place à tous les élèves de catégorie I à Bruxelles, si la mise à disposition effective du site de l'École européenne de Berkendael ou de tout autre bâtiment venait à être empêchée pour quelque raison que ce soit.

De manière générale, les parents sont préoccupés par le fait que le Secrétaire général n'a pas présenté de plan à long terme au niveau de l'ACI. Sachant qu'il reste des questions en suspens concernant le site et la structure de la nouvelle école primaire, les représentants des parents soulignent la nécessité d'adopter une vision plus globale, qui prenne en compte les effets à plus long terme des décisions qui seront prises.

En ce qui concerne notre école, les principes adoptés par l'ACI pour la prochaine campagne d'inscriptions peuvent se résumer à ce qui suit :

1. Afin d'utiliser de manière optimale les ressources des écoles et de maintenir l'équilibre entre les écoles, les nouveaux élèves des sections DE, EN, FR, IT et ES seront inscrits dans l'école de Bruxelles I
 - du cycle maternel (classes groupées de M1 et M2) et de P1 à hauteur de 24 élèves par classe
 - de P2 à S7 à hauteur de 26 élèves par classe.

2. Au-delà des seuils visés ci-avant seront inscrits les élèves présentant un critère particulier de priorité, ainsi que les autres élèves dans le cas où le seuil est déjà atteint dans toutes les écoles pour la section et le niveau demandés.

3. Dans le but de maintenir le bénéfice des politiques d'inscriptions antérieures, limiter les transferts aux seuls cas justifiés par des circonstances particulières. Organiser néanmoins la possibilité de transfert, sans autre condition que d'en faire la demande en première phase d'inscription :
 - vers l'école de Bruxelles Berkendael : les transferts volontaires d'élèves qui ont fréquenté les écoles de Bruxelles I, II, III et IV pendant l'année scolaire 2014-2015 seront autorisés vers l'École de Bruxelles Berkendael dans les sections linguistiques et les niveaux d'études qui y seront ouverts, pour autant que cela ne provoque pas un dédoublement de classe. (Le Secrétaire général espère que la plupart des demandes de transfert proviendront des familles inscrites à l'école de Bruxelles I ayant des enfants en maternelle et en P1 qui fréquentent actuellement le site de Berkendael.)
 - vers l'école de Bruxelles IV : les transferts volontaires d'élèves inscrits en P5 et dans le cycle secondaire des sections DE, EN, IT et NL qui ont fréquenté les écoles de Bruxelles I, II et III pendant l'année scolaire 2014-2015 seront autorisés vers l'école de Bruxelles IV dans les niveaux d'études qui y sont ouverts, pour autant que cela ne provoque pas un dédoublement de classe.

Les représentants des parents ont toujours défendu une approche plus flexible concernant les demandes de transfert. Les parents estiment qu'il faudrait autoriser tous les transferts qui ne provoquent pas de dédoublement de classe dans l'école d'accueil.

A la date de novembre 2014, la politique d'inscription 2015-2016 est toujours incomplète, dans l'attente de décisions concernant l'école primaire de Berkendael.



Alain Kruys

Ancien président de l'APEEE

Minerval - Catégorie III

Suite à l'introduction d'actions judiciaires pour les 4 écoles européennes (Bruxelles I, II, III et Mol) au mois de mars 2004, la procédure a pris une tournure que nous pouvons considérer comme favorable pour les parents.

Mais un règlement à l'amiable avec la partie adverse n'a pu se faire car cette dernière a fait appel de la décision du Tribunal lors de la séance du 12/10/2006. L'affaire a donc été renvoyée au Tribunal d'Appel, ce qui a encore allongé la procédure en raison de l'arriéré judiciaire.

Le 28 janvier 2014, la Cour d'Appel de Bruxelles a publié l'arrêt confirmant la condamnation des Ecoles Européennes d'Uccle, Ixelles, Woluwe et Mol à indemniser les parents. Le montant total des indemnités, frais d'avocat déduits, sera versé aux différentes APEEE au prorata du nombre de famille par APEEE. Les APEEE auront la tâche de distribuer les indemnités aux parents identifiés.

**L'Association
des Parents d'Élèves**

Les Services



Patricia Ziegler

et Agnés, Agnes, Albert, Alessandra, Andrea, Claire, Cristina, Daunia, Eduard, Erika, Fina, Helena, Judith, Laura, Letizia, Laurence, Luisella, Maria, Marie, Mariona, Maud, Nadine, Nemes, Nuria, Yolande

Eurêka, service des objets trouvés

Ces dernières années, Eurêka a pu sortir de l'ombre grâce à son intégration au sein de l'APEEE : des pages sur le nouveau site, des communications régulières par mail (la liste des objets trouvés portant un nom, les ouvertures exceptionnelles, ou encore la destination des dons de vêtements non réclamés) et aujourd'hui cette tribune (merci !).

Cette **meilleure communication** est sans doute pour une bonne part dans l'augmentation de la proportion d'affaires retrouvées sortant d'Eurêka, passée en 5 ans de 30% à quasi 50% sur un nombre de plus ou moins 2500 affaires perdues arrivant au local chaque année.

Cela laisse encore beaucoup (trop !) d'**affaires jamais réclamées** : celles-ci ont été données cette année à divers projets ou associations en Belgique, au Brésil, et dans plusieurs pays d'Afrique, sur proposition de parents ou de professeurs, essentiellement écoles ou orphelinats. Par ailleurs des guirlandes de gants « célibataires » ont été confectionnées par une élève pour **égayer** un peu le local.

L'équipe de parents bénévoles change beaucoup chaque année, mais grâce à un appel relayé par le secrétariat de l'APEEE, plus d'une **vingtaine de parents** a pu assurer, tout au long de l'année scolaire, en binôme : chaque jeudi 2 h de collecte & tri et 2 h de permanence ; un vendredi par mois 2 h de permanence ; un lundi par mois 2 h d'inventaire pour envoyer une liste fiable aux parents ; et plus discrètement, établir le planning, mettre à jour la liste après chaque permanence, ou encore s'occuper des dons d'affaires non réclamées.

Eurêka, c'est un sympathique moyen pour les bénévoles de **rencontrer** de manière informelle des parents de toutes sections, et de **s'investir** modestement mais de façon concrète dans la vie de l'école, pour le bien-être des enfants, leur éducation vis-à-vis de leurs effets personnels... et le budget « vêtements » des familles !

A défaut d'avoir pu retrouver leur sac de sport, les élèves peuvent se procurer auprès d'Eurêka des affaires de sport de 2^{nde} main, pour 2€ symboliques (affaires d'uniforme non marquées, lavées et mises en vente). Grâce à cette petite **caisse** accumulée au fil des ans, nous avons cette année décidé d'investir - enfin - dans un aspirateur, ainsi que

dans des absorbeurs d'humidité pour notre local situé en sous-sol. De plus, une contribution financière a été octroyée en juin 2013 à une école au Kenya, pour aider à la construction de toilettes et à l'achat d'ordinateurs (projet soutenu par la classe allemande de Frau Renner).

Il reste, malgré nos efforts, des paramètres que nous n'arrivons résolument pas à maîtriser, comme le temps que mettent parfois les objets à nous arriver, ou l'origine de celles entassées par les services de nettoyage au cours de l'été dans le local. Reste aussi un public difficile à toucher, malgré l'affichage des ouvertures d'Eurêka sur les panneaux électroniques : les **Secondaires**, pour qui le local est « loin » des zones où ils évoluent. On y réfléchit.

Nous nous réjouissons déjà que l'école, notamment le Primaire, soutienne de plus en plus clairement notre action, en sensibilisant les enseignants à inciter les élèves à passer. Nos projets pour l'avenir visent avant tout à **augmenter la fréquentation** : plus d'ouvertures exceptionnelles pour les parents, peut-être un deuxième jour de permanence hebdomadaire le vendredi.



Rachel Senior (section EN)

Ariane Bourcieu & Elisabeth Peters
(photo/section FR)

Njeri Kimani (section HU)

et les autres parents bénévoles

Bourse aux livres

Bourse aux livres 2014

La bourse aux livres d'occasion de l'école s'est tenue comme à son habitude dans la cafétéria S1-2-3 fin juin et début juillet, chaque section linguistique organisant son propre stand. Cette année a vu plus de livres vendus que les précédentes : plus de 100 vendeurs ont trouvé des acheteurs reconnaissants pour des manuels scolaires dont ils n'avaient plus l'utilité. La rapidité de la publication des listes de livres sur le site internet de l'école et la stabilité des choix de manuels d'une année à l'autre sont la clé de la réussite de cette opération. Si votre section linguistique n'est pas représentée et si vous souhaitez tenir un stand pour celle-ci, merci de prendre contact avec le secrétariat de l'APEEE (info@apeee-bxl1.be). Vous pourrez compter sur l'aide des « anciens » de la *Book sale* pour l'organisation pratique.

Bourse aux livres de la section anglophone

La section EN a vendu 368 livres au cours de quatre matinées, puis directement aux enfants via les enseignants. Le « bénéfice » d'un euro par livre a été divisé de manière équitable entre les bibliothèques du Secondaire. La bibliothèque des 4^e-7^e a continué à acheter des livres concernant les inscriptions à l'université, en particulier pour étoffer sa collection afin de couvrir les études en dehors du Royaume-Uni, notamment aux États-Unis. La bibliothèque des 1^e-3^e a renouvelé sa collection de Jacqueline Wilson et d'autres romans célèbres.

Bourse aux livres de la section francophone

Concernant la section FR, près d'une centaine de livres ont changé de propriétaire, pour le plus grand bonheur des bourses des vendeurs et des acheteurs.

La vente a permis également de dégager un profit qui sera reversé à la bibliothèque des Secondaires (1 euro par livre vendu, plus la vente de livres donnés au stock), d'un montant de 163 euros, qui pourra financer des abonnements à des revues.

Cette année encore, plusieurs parents bénévoles ont répondu à l'appel et ont prêté main forte à la vente avec beaucoup d'enthousiasme, merci à eux !

Par rapport à l'an dernier, le volume de livres vendus a quadruplé, mais vu le nombre d'élèves de la section FR, nous pouvons encore faire beaucoup mieux !
Ainsi, il est dans nos projets d'améliorer la publicité de cette vente : en passant en particulier par le relais des représentants de classe pour alerter les parents, et en essayant d'impliquer les professeurs pour qu'ils insistent sur l'intérêt de cette opération auprès de leurs élèves.

Bourse aux livres de la section hongroise

La section hongroise a participé, modestement mais avec un certain succès, à la dernière bourse aux livres. Nous remercions les enseignants, qui ont diffusé des messages positifs auprès de leurs élèves pour les encourager à venir tenter leur chance. Il s'agit en effet d'un service intéressant, encourageant le recyclage de livres qui resteraient autrement dans les placards. C'est également une occasion pour les parents de se réunir et de participer à la vie de l'école en faisant du bénévolat sur les stands de livres. Je suis impatiente d'y participer de nouveau en juin prochain !



Gilbert Luciani
Président APEEE Services

APEEE Services

L'année 2013-2014 a été une année de consolidation avec un suivi tout particulier suite à la mise en place de la nouvelle structure de l'APEEE SERVICES.

Notre mission à nous, responsables, a été de veiller au bon fonctionnement de cette ASBL. Vous pourrez lire dans les divers rapports des services concernés (cantine, transport, Césame, casiers) les changements ou améliorations qui sont intervenus au cours de l'année.

Depuis bientôt deux ans, nous avons travaillé sur le projet de mise en place d'un self-service à la cantine. De notre côté, le projet a été étudié de manière approfondie et est prêt à être mis en œuvre dès que nous aurons reçu l'accord de la Régie des bâtiments qui est propriétaire des locaux. Nous espérons pouvoir effectuer les travaux en juillet 2015 pour une mise en place en septembre 2015.

Nous nous félicitons des bonnes relations que nous entretenons avec l'école, ce qui nous permet tout en respectant les exigences et réalités pédagogiques de faire fonctionner les services dans les meilleures conditions possibles. Nous soulignons toutefois que l'augmentation régulière du nombre d'enfants scolarisés dans notre école exige une adaptation du travail des services pour accueillir et gérer ces élèves supplémentaires.

Pour faire face aux différents défis que nous amène chaque nouvelle année scolaire, nous pouvons compter sur des parents bénévoles qui s'engagent au sein des différents comités de gestion ainsi que dans le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'APEEE SERVICES. Pour assurer l'avenir de l'association, je fais le vœu que de nouveaux parents s'engagent avec nous cette année.

Je voudrais remercier les administrateurs du CA de L'APEEE SERVICES, leur dire combien je suis heureux d'avoir leur soutien et remercier également la coordinatrice et les gérants des différents services pour leur excellente collaboration, leur implication et le professionnalisme dont ils font preuve au quotidien.

En tant que président, je me félicite et suis fier d'être entouré d'une si belle équipe. Chers parents, l'APEEE SERVICES fonctionne dans de très bonnes conditions, les résultats financiers sont excellents et ont été approuvés par l'Assemblée générale du 6 novembre 2014.

Au nom du Conseil d'administration, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous accordez et vous assurer de notre entier dévouement.



Hajo Altenberg
Président du comité Transport

Transport

L'école européenne de Bruxelles I est actuellement répartie sur 2 sites. Le site d'Uccle accueille les élèves de secondaire et primaire (2, 3, 4 & 5) et le site de Berkendael accueille les élèves de Maternelle et de 1^{ère} primaire. Le réseau de transport de l'École européenne d'Uccle reste donc très complexe de par l'organisation du double service Uccle & Berkendael, sans oublier les bus navettes « parents » et « garderies Uccle » mis à disposition pour les enfants de Berkendael qui habitent près de l'école d'Uccle et qui ne devraient normalement pas utiliser les bus. Le retour des élèves vers le site d'Uccle et la réouverture du bâtiment Fabiola sont prévus pour septembre 2015.

Bus

De ce fait, il faut gérer un nombre de bus plus important soit une flotte de **64 bus** le matin et **68 bus** l'après-midi. Cette flotte de bus provient de 20 compagnies d'autocaristes différentes. La politique du service Transport étant de diversifier les compagnies afin d'obtenir de meilleures offres et d'éviter une situation de «monopole». Des contrats sont signés pour 3 ans et renouvelables une fois. Un appel d'offre est lancé après les 6 années.

Sur le site de Berkendael, les enfants sont déposés et repris dans l'enceinte de l'école.

Sur le site d'Uccle, les enfants sont déposés devant l'école et repris dans l'enceinte de l'école, pour 95% des bus.

Personnel

La gestion quotidienne du service Transport est assurée par 4 personnes d'une grande diligence et d'une efficacité remarquable :

- Frédéric Herinckx, gérant (temps plein)
- Carine Decostre, assistante (temps partiel 24h)
- Agnès Laurent, assistante (Berkendael – temps partiel 24h)
- Nathalie Moraitis, assistante (temps partiel 23h)

Le service fait appel à une équipe de 17 surveillants adultes pour encadrer les élèves de Berkendael (Maternelle et 1^{ère} primaire) et une autre équipe de 12 surveillants adultes pour encadrer les élèves d'Uccle & Berkendael lors du retour du vendredi à 13h20.

Le comité de Transport est composé de quatre parents d'élèves utilisant ce service (bénévoles), dont son président :

- Hajo Altenberg, président Transport
- Gilbert Luciani, président APEEE Services
- Ivo Schmidt, membre
- Zoltan Krasznai, membre.

Élèves

Plus ou moins 2 427 élèves se rendent à l'école en transport scolaire en cette année scolaire 2014-2015.

Comme cela a toujours été suggéré par le comité de Transport, de nombreux parents de petits élèves de maternelle accompagnent eux-mêmes leurs enfants à l'école les premiers jours, évitant ainsi les éventuels désagréments (élèves qui ne trouvent pas leur bus, etc.).

Nous organisons comme chaque année une formation «sécurité bus» et «évacuation bus». Toutes les classes de Primaire et de Maternelle bénéficient de cette formation ainsi qu'un exercice pratique dans les bus, soit 61 classes. La même formation est donnée aux surveillants des bus.

Abonnement

Le prix annuel de l'abonnement scolaire a été fixé, pour l'année 2014-2015, à **1 435 €** payable en trois fois (590 € - 430 € - 415 €).

Près de 85 à 90 % des abonnements sont payés par les diverses institutions européennes. Le service leur facture donc chaque trimestre les abonnements à payer.

Pour les autres 10 à 25 %, ce sont les parents ou une autre instance qui doivent s'acquitter chaque trimestre du montant de l'abonnement.

Rentrée 2014

Pour ce qui est de la possibilité pour les parents **d'inscrire en ligne** leurs enfants au transport pour l'année 2014-2015, celle-ci est toujours très bien reçue et très appréciée. De plus cette année les inscriptions ont été reconduites automatiquement.

Comme à chaque rentrée scolaire, nous avons reçu de la part de plusieurs parents des demandes de changement d'arrêt ou des propositions de nouveaux arrêts. Ces demandes ont été analysées au cours d'un comité de gestion du Transport (composé du personnel de l'ASBL APEEE Services Transport et des parents membres du comité de gestion du Transport). Dans la mesure du possible, et pour autant que les demandes de changements soient **raisonnables et réalisables**, nous essayons de leur donner une réponse positive.



Teresa Fernández-Gil
Présidente du comité Cantine

Cantine

Dans notre cantine, la rentrée scolaire 2013-2014 fut marquée par une très claire augmentation des effectifs, et ce dans toutes les tranches d'âge :

- Nos petits de Maternelle continuent à recevoir sur le site de Berkendael le repas préparé dans notre cuisine d'Uccle. Une moyenne de 235 repas sont servis par jour (25 de plus que l'année dernière).
- En primaire, une moyenne de 890 repas sont préparés par jour à Uccle (dont ceux de 1^{ère} primaire qui sont servis à Berkendael). Ce qui correspond à une augmentation de 90 repas par rapport à l'année précédente.
- En Secondaire, une moyenne de 870 enfants (30 de plus que l'année précédente) prennent leur repas dans les deux services au réfectoire Van Houtte.

Une réorganisation de la salle Van Houtte a été effectuée en septembre 2013 pour des raisons organisationnelles et de rationalisation du budget alloué au service à table. Les enfants de P2 à P5 ont été répartis en quatre blocs (P2, P3, P4 et P5) au sein du réfectoire Van Houtte sans table attitrée. Ce système n'a pas connu un grand succès de la part des enseignants et nous avons évolué pendant l'année scolaire vers une organisation plus satisfaisante.

Un *salad bar* pour les enfants du primaire (P4 et P5) a été testé en fin d'année scolaire et a rencontré un franc succès.

Lors de notre dernière réunion de cantine de l'année scolaire, plusieurs décisions ont été prises pour la rentrée 2014 :

Primaire, site d'Uccle

- **Retour des tables fixes pour chaque classe**
- **Salad bar** : Un buffet de crudités (*salad bar*) est proposé tous les midis aux élèves de P4 et P5, en plus du repas prévu au menu. Il comporte, outre des crudités et autres salades composées, une soupe fraîche de légumes et le légume du jour. Le tout à volonté !

- **Buffet chaud** : Les élèves de P2 et P3 ont aussi leur nouveauté en septembre 2014. Nous proposons un buffet quotidien comportant un potage frais de légumes et le légume du jour. Également à volonté !

Secondaire

- **Nouvelle carte d'accès à la cantine** : la traditionnelle carte plastifiée est remplacée par un sympathique porte-clefs (le *key-fob*) qui est distribué le jour de la rentrée à tous les élèves inscrits à la cantine. Il donne accès au réfectoire en fonction de l'abonnement de chacun.
- **Buffet chaud et froid** : en plus du repas prévu au menu, les élèves ont à leur disposition le *salad bar* garni en crudités, salades diverses et légumineuses. Depuis la rentrée, nous proposons également un buffet chaud dans lequel les élèves trouvent un potage frais et le légume du jour, à volonté !
- **Cafétéria** : les cafétérias proposent tous les jours des sandwiches froids et chauds, des salades, des fruits, du potage, ainsi que des boissons et divers snacks. Depuis la rentrée, elles offrent quelques nouveautés : sandwiches italiens, croque-monsieur maison, mini cakes bio, fruits secs. Les nouveautés au rayon des boissons : smoothies maison, eau gazeuse, limonade Bionina, et un plus grand assortiment de thés.

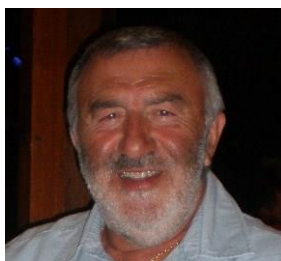
En cuisine

Réorganisation du personnel en vue du développement des nouveaux projets et de la mise en place des exigences légales concernant l'hygiène et le dépistage d'allergènes dans nos menus.

Par ailleurs, une recherche de nouveaux produits afin d'améliorer la qualité des matières premières est plus que jamais d'actualité et un de nos cuisiniers, Danilo, suit les formations du programme « Cantines durables en Région Bruxelloise ».

Pendant l'année scolaire 2012-2013, le dossier du **projet de self-service** fut complété et introduit auprès des autorités compétentes au sein de la Régie des bâtiments qui l'étudie à présent. Nous espérons que l'année 2014-2015 en verra la réalisation.

Les parents qui, de façon bénévole, administrent le service Cantine pour la communauté scolaire sont Véronique Lesoile, Ariane Bourcieu, Gilbert Luciani et moi-même. Nous nous réunissons une fois par mois avec notre gérant, M. Dillen, et la coordinatrice APEEE Services, et nous invitons différents acteurs de la vie de l'école comme la direction, l'administration, les représentants des professeurs, les représentants des élèves, etc.



Gilbert Luciani
Président du comité Césame

Césame

Activités périscolaires et natation

Les bons résultats du périscolaire pour l'année scolaire 2013-2014 sont très encourageants. Ils confirment que les nouvelles dispositions mises en place en septembre 2013 (démarrage des inscriptions et des activités dès septembre) correspondent à une attente des parents.

Cette nouvelle organisation a permis d'allonger le nombre de semaines d'activités et d'étaler le financement des frais fixes. L'augmentation du nombre d'inscrits aux activités périscolaires prouve que l'engouement de la rentrée incite un plus grand nombre de parents à inscrire leur enfant à des activités.

ESB - Equipe de natation

La saison qui vient de s'écouler a été excellente pour l'équipe de natation des écoles européennes (« *ESB Octopus* »), qui a obtenu de bons résultats aux différentes compétitions. Elle a notamment remporté 22 médailles (dont 6 premières places) au cours de la finale qui s'est déroulée à Eindhoven.

Le nombre de nageurs a légèrement augmenté, et la rencontre de fin de saison (« *Sprint meet* ») a remporté un grand succès. Le comité des parents a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'équipe dans les quatre écoles européennes et il est parvenu à maintenir une situation financière saine.

Olivier van Lerberger, entraîneur principal, après vingt années passées avec cette équipe, dont 12 à ce poste, a passé la main à Michaël Hermans. Au cours de ces années, Olivier s'est dépensé sans compter et grâce à lui, ainsi qu'aux parents et à Césame, nous disposons de cette équipe unique, qui continue à permettre à nos nageurs de vivre des expériences fantastiques.

Année scolaire	Nombre d'inscriptions ACTIVITES PERISCOLAIRES						NATATION		
	1 ^{ère} primaires		2 ^{ème} et 3 ^{ème} primaires	4 ^{ème} et 5 ^{ème} primaires	Secondaires	Total	Cotisations reçues €	Nombre de nageurs	Cotisations reçues €
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre							
2012-13	250		264	270	264	1 048	210 989	256	65 910
2013-14	186	127	315	306	244	1364	284 000	313	85 630

Orchestre

L'année a été très bonne pour l'orchestre qui compte 53 musiciens, dont 43 ont participé au voyage organisé à Pâques en Grande-Bretagne. Ce voyage s'est très bien déroulé, les élèves ont donné 2 concerts qui ont été enregistrés et vendus en CD.

L'orchestre a également participé aux concerts de Noël et de Printemps organisés par Césame ainsi qu'à un concert de charité pour le projet Zambie, sans compter le concert de fin d'année.

L'audition organisée en juin a permis de recruter une dizaine de nouveaux musiciens, ce qui compensera le départ des élèves de 7^{ème}. L'orchestre a bien progressé grâce au travail d'Arman Simonian, le chef d'orchestre, qui est très apprécié des élèves.

Garderie

Après une année de fonctionnement sur la nouvelle implantation, la garderie a pris ses marques et s'est bien implantée à Berkendael. Les enfants de Maternelle et de 1^{ère} année Primaire y sont accueillis tous les vendredis par la même équipe d'animatrices, 3 pour les enfants de Maternelle, 2 pour ceux du Primaire.

Les 2^{èmes} primaires restent quant à eux sur le site d'Uccle où 2 animatrices les prennent en charge.

On constate pour cette année 2013-2014 une légère augmentation des effectifs, essentiellement sur le site de Berkendael, sans doute liée aux mesures de sécurité et de confort prises au cours de la première année. Cette légère augmentation a eu pour effet de maintenir le budget en équilibre.

L'organisation de la prise en charge des élèves, notamment pour le premier départ des bus, a été revue afin de diminuer le plus possible le stress des petits à ce moment crucial de la journée.

Un accent tout particulier a été mis sur l'animation des séances, les animatrices se partageant les groupes pour offrir davantage d'activités créatrices.

Les rapports avec l'école restent cordiaux et un feed-back régulier a permis d'anticiper certains problèmes et d'en résoudre d'autres avec écoute et bienveillance.

Garderie Césame			
Année scolaire 2012-2013 - Situation au 30/06/2013			
35 séances			
		1 ^{er} départ de bus du vendredi (13h15)	2 ^{ème} départ de bus du vendredi (16h00)
1 ^{er} trimestre	Complet ⁽¹⁾	31	89
	Cas particuliers ⁽²⁾	0	5
	Total	31	94
2 ^{ème} trimestre	Complet	30	84
	Cas particuliers	1	4
	Total	31	88
3 ^{ème} trimestre	Complet	30	86
	Cas particuliers	0	0
	Total	30	86
Moyenne		31	89

⁽¹⁾ Complet : nombre d'enfants ayant payé une cotisation annuelle complète (de septembre 2012 à juin 2013)

⁽²⁾ Cas particuliers : nombre d'enfants arrivés en cours d'année (cotisation au prorata)

Garderie Césame			
Année scolaire 2013-2014 - Situation au 30/06/2014			
35 séances			
		1 ^{er} départ de bus du vendredi (13h15)	2 ^{ème} départ de bus du vendredi (16h00)
1 ^{er} trimestre	Complet ⁽¹⁾	37	96
	Cas particuliers ⁽²⁾	1	13
	Total	38	109
2 ^{ème} trimestre	Complet	39	100
	Cas particuliers	0	3
	Total	39	103
3 ^{ème} trimestre	Complet	37	103
	Cas particuliers	0	1
	Total	37	104
Moyenne		38	105

⁽¹⁾ *Complet* : nombre d'enfants ayant payé une cotisation annuelle complète (de septembre 2013 à juin 2014)

⁽²⁾ *Cas particuliers* : nombre d'enfants arrivés en cours d'année (cotisation au prorata)

Casiers

Pour la troisième année, le service des casiers a bénéficié d'un surplus de casiers disponibles. Mille cinq cent cinquante-deux casiers ont été attribués, et une cinquantaine de casiers sont restés disponibles. L'inscription en ligne et le système d'envoi automatique de messages aux parents ont permis de gérer plus rapidement l'attribution et le suivi des paiements des casiers. Le remplacement des armoires vétustes s'est poursuivi; douze armoires ont été remplacées.

Je tiens à remercier les gérantes, Marie France Lipsin et Dominique Récalde, ainsi que le responsable des casiers, Vincent Reynaerts, pour le travail accompli et leur professionnalisme.

**L'Association
des Parents d'Élèves**

Les comptes de l'APEEE



François Rossignol
Trésorier de l'APEEE

Comptes de l'APEEE



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE EUROPÉENNE DE BRUXELLES I

BUDGET

	Réel 2011/12	Budget 2012/13	Réel 2012/13	Budget 2013/14	Réel 2013/14	Budget 2014/15
CHARGES						
Participation projets école	0,00	0,00	1.350,00	0,00	150,00	1.150,00
Participation projets externes école	0,00	0,00	2.500,00	0,00	0,00	0,00
Maintenance informatique	0,00	508,20	323,68	2.400,00	2.333,28	1.250,00
Frais téléphone / internet	497,96	600,00	420,00	420,00	420,00	420,00
Fournitures de bureau / ordinateur / copies	290,15	900,00	974,45	500,00	482,77	500,00
Frais postaux	6,50	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotisations + frais Interparents	1.350,00	1.350,00	1.350,00	1.350,00	1.350,00	1.900,00
Honoraires Avocats/ Comptable/ autres	991,35	2.320,00	2.360,00	2.320,00	2.960,00	1.820,00
Honoraires secrétariat social	313,61	300,00	562,36	400,00	494,95	506,00
Formations, séminaires	240,00	0,00	69,00	150,00	720,00	750,00
Publications légales	118,70	120,00	118,70	120,00	121,97	125,00
Frais de déplacements			949,19	1.000,00	1.121,39	1.200,00
Dons, cadeaux	94,00	100,00	130,00	100,00	119,10	100,00
Annonces et insertions	0,00	1.800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réceptions (dont barbecue Apeee)	328,78	500,00	449,08	500,00	466,99	500,00
TOTAL BIENS ET SERVICES	4.231,05	8.513,20	11.556,46	9.260,00	10.740,45	10.221,00

Rémunérations	22.967,64	31.008,00	29.253,47	39.549,00	39.397,91	45.876,56
Indemnités de rupture	13.213,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déplacements	344,77	480,00	253,37	260,00	103,85	352,00
Différences provision pécules vacances	2.721,16	2.693,24	3.558,86	1.777,30	1.397,92	63,43
Charges patronales	12.448,62	9.504,00	8.029,52	11.398,29	10.841,53	11.415,63
Autres frais de personnel	889,61	1.300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurances accident travail/RC	655,72	735,00	609,19	610,00	544,65	570,00
Services médicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
Chèques repas	0,00	0,00	1.077,80	1.110,00	1.070,17	1.100,00
Frais propres à l'employeur	0,00	0,00	321,61	330,00	368,77	216,00
TOTAL REMUNERATIONS ET CHARGES	53.240,80	45.720,24	43.103,82	55.034,59	53.724,80	59.743,62
Dotations amort. Immo. Incorporelles			806,67	806,67	806,67	806,66
Dotations amort. Immo. Corporelles	0,00	0,00	125,84	125,84	125,84	392,51
TOTAL AMORTISSEMENTS	0,00	0,00	932,51	932,51	932,51	1.199,17
TVA non déductible sur honoraires	0,00	180,00	365,40	365,40	621,60	382,20
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOIT	0,00	180,00	365,40	365,40	621,60	382,20
Différences de paiement	0,30	0,00	36,56	0,00	14,74	0,00
Intérêts et frais de retard	216,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de banque	284,54	300,00	454,04	500,00	517,54	450,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES	501,75	300,00	490,60	500,00	532,28	450,00
Charges exceptionnelles /subsidés	30.000,00	3.200,00	16.292,27	0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	30.000,00	3.200,00	16.292,27	0,00	0,00	0,00
Impôts	347,65	350,00	219,73	100,00	104,88	150,00
TOTAL IMPOTS	347,65	350,00	219,73	100,00	104,88	150,00
TOTAL CHARGES	88.321,25	58.263,44	72.960,79	66.192,50	66.656,52	72.145,98

PRODUITS						
Cotisations	73.260,00	70.186,00	70.297,00	70.056,00	73.425,00	73.696,00
Conférences	0,00	0,00	478,90	0,00	217,00	200,00
Autres recettes	0,00	0,00	472,50	0,00	538,46	300,00
TOTAL VENTES	73.260,00	70.186,00	71.248,40	70.056,00	74.180,46	74.196,00
Restructuration ONSS	0,00	0,00	0,00	0,00	871,81	0,00
Exonération précompte profess.	450,66	400,00	292,54	420,00	363,68	395,52
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	450,66	400,00	292,54	420,00	1.235,49	395,52
Intérêts reçus	1.700,63	1.700,00	873,26	400,00	699,22	600,00
Différences	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1.708,63	1.700,00	873,26	400,00	699,22	600,00
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs	0,00	0,00	896,92	0,00	0,00	0,00
Autres revenus exceptionnels (calculatrice)	134,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	134,00	0,00	896,92	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS	75.553,29	72.286,00	73.311,12	70.876,00	76.115,17	75.191,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	-12.767,96	14.022,56	350,33	4.683,50	9.458,65	3.045,54

Les comptes annuels de l'ASBL APEEE d'Uccle ont été établis dans une perspective de continuité des activités.

A la lecture des comptes, nous observons que notre résultat net est positif de 9 458,65 € pour des recettes totales de 76 115,17 € et des charges totales de 66 656,52 €.

Nous pensons utile, pour comprendre le résultat de l'année, de comparer le réalisé durant l'année 2013-2014 avec le budget et avec les résultats de l'année précédente.

	Réalisé 2012-2013	Budget 2013-2014	Réalisé 2013-2014	Ecart budget/réel	Ecart Réel 2012 / Réel 2013
Recettes					
Cotisations	71.248,40	70.056,00	74.180,46	(+) 4.124,46	+4,12 %
Autres produits d'exploit.	292,54	420,00	1.235,49	(+) 815,49	+322,33 %
Produits financiers	873,26	400,00	699,22	(+) 299,22	-19,93 %
Produits exceptionnels	896,92	0,00	0,00	-	-100,00 %
Total	73.311,12	70.876,00	76.115,17	(+) 5.239,17	+3,82 %
Dépenses					
Services et biens divers	11.556,46	9.260,00	10.740,45	(+) 1.480,45	-7,06 %
Rémunérations	43.103,82	55.034,59	53.724,80	(-) 1.309,79	+24,64 %
Amortissements	932,51	932,51	932,51	-	-
Taxes diverses	585,13	465,40	726,48	(+) 261,08	+24,16 %
Charges financières	490,60	500,00	532,28	(+) 32,28	+8,50 %
Charges exceptionnelles	16.292,27	0,00	0,00	-	-100,00 %
Total	72.960,79	66.192,50	66.656,52	(+) 464,02	-8,64 %
Résultat	350,33	4.683,50	9.458,65	(+) 4.775,15	+2.599,93 %

Nous constatons les éléments suivants :

1. Recettes

- Les cotisations ont augmenté de 4,12 % par rapport à l'exercice précédent mais sont bien supérieures au budget (écart de 5,89 %).
- Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 942,95 € par rapport à l'exercice antérieur et sont également supérieurs de 815,49 € par rapport à ce qui avait été budgété.
- Les produits financiers sont en diminution de 19,93 % par rapport au dernier exercice. Cette diminution avait été trop anticipée (écart de 74,81 %).

Globalement, les recettes sont de 5 239,17 € soit 7,39 % supérieures au budget et en augmentation de 2 804,05 soit 3,82 % par rapport à l'exercice précédent.

2. Dépenses

- Les services et biens divers c'est-à-dire l'ensemble des frais de gestion ont diminué de 816,01 €. Le budget prévoyait une diminution de ces charges à hauteur de 1 480,45 €, soit une diminution de 15,99 %.
- Les rémunérations ont augmenté de 24,64 % par rapport à 2012-2013 ; ce poste avait été légèrement surévalué au niveau du budget (écart de 2,38 %).
- Amortissements : il n'y a pas eu de nouveaux investissements sur 2013-2014 ; les amortissements des investissements passés (chaise de bureau, site web) se poursuivent cette année.
- Charges financières : les charges financières sont en très légère augmentation par rapport au dernier exercice (+8,50 %).
- Charge exceptionnelle : il n'y a pas eu de charge exceptionnelle pendant cet exercice.

Globalement les charges de l'exercice sont en nette diminution par rapport au dernier exercice (-6 304,27 €) et cela avait été correctement budgété (écart de 0,70 %).

En conclusion

Nous pouvons synthétiser les résultats de l'exercice 2013-2014 de la manière suivante :

Résultat budgété	(+) 4 683,50
Excédent de recettes par rapport au budget	(+) 5 239,17
Excédent de charges par rapport au budget	(-) <u>454,02</u>
Résultat de l'année 2013-2014	(+) 9 458,65

Situation active et passive de l'APEEE Bruxelles I au 31.08.2014

APEEE Bruxelles 1 AISBL - Bilan au 31.08.2014

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations incorporelles			
Site web	2 420,00	Revenus nets cumulés	101.340,37
Amortissements site web	-1 613,34	Perte reportée (31/08/2013)	-12 417,33
Informatique programme	6 615,07	Résultat provisoire (31/08/2014)	9 458,65
Amortissements informatique	-6 615,07		
Immobilisations corporelles			
Mobilier, matériel de bureau	3 964,12		
Amort mobilier et mat de bureau	-3 586,60		
Total Actif immobilisé	1 184,18	Total Capitaux propres	98 381,69
Créances à un an au plus		Dettes à un an au plus	
Valeurs disponibles		Dettes fournisseurs	60,50
Comptes courants	85 497,75	Dettes fiscales	1 545,12
ING Livret vert	120 412,99	Dettes sociales	7 770,66
Caisse (espèces)	133,28	Autres dettes	40 018,33
Comptes de régularisation		Comptes de régularisation	
Charges à reporter	178,10	Produits à reporter	59 630,00
Total Actif circulant	206 222,12	Total Dettes	109 024,61
TOTAL ACTIF	207 406,30	TOTAL PASSIF	207 406,30

Nous pouvons synthétiser la situation au 31 août 2014 comme suit :

ACTIF

Immobilisations
Trésorerie
Comptes de régularisation

Total actif

1 184,18
206 044,02
178,10

207 406,30

PASSIF

Fonds propres
Dettes à court terme
Comptes de régularisation

Total passif

98 381,69
49 394,61
59 630,00

207 406,30

Commentaires

- **Actif**

Immobilisations corporelles : 1 184,18 €

L'APEEE Bruxelles I n'a pas acquis de nouveaux investissements en 2013-2014. Les amortissements des investissements passés se poursuivent néanmoins.

Trésorerie : 206 044,02 €

Notre trésorerie a augmenté par rapport à l'an dernier d'environ 43 000,00 €. Notre trésorerie représente encore près de 99,34 % de notre total bilan et est équivalente à plus de deux années de cotisations.

Comptes de régularisation : 178,10 €

Il s'agit uniquement d'assurances reportées sur l'exercice suivant pour respecter le principe de césure.

- **Passif**

Fonds propres : 98 381,69 €

Les fonds propres ont augmenté du montant du bénéfice de l'exercice, soit 9 458,65 €.

Dettes à court terme : 49 394,61 €

Une partie des dettes à court terme se compose de dettes salariales et sociales : 1 545,12 € de précompte professionnel, 2 813,88 € d'O.N.S.S. et 4 956,78 € de provision pour pécule de vacances.

A cela s'ajoutent d'autres dettes diverses pour 40 018,33 €, une première partie (19 951,68 €) provient de cotisations reçues pour les services (cantine, périscolaire, transport) proposés par l'APEEE Services qui ont été versés sur les comptes de l'APEEE I ainsi que le solde de la fête de l'école. La seconde partie (20 066,65 €) est constituée des montants à restituer à certains parents dans le cadre de l'affaire du minerval Catégorie III.

Enfin, il subsiste une dette fournisseur de 60,50 € ; celle-ci a été honorée en septembre 2014.

Comptes de régularisation : 59 630 €

Il s'agit principalement de cotisations reçues avant le 31/08/2014 et qui concernent l'exercice 2014-2015.

Bruxelles, le 18 novembre 2014
François Rossignol
Trésorier APEEE

Source : rapport de Jacques MAROY, Expert-comptable et Conseil fiscal IEC du cabinet DEBROUX.

**L'Association
des Parents d'Élèves**

**Les comptes
de l'APEEE Services**



Pascale De Smedt
Coordinatrice de l'APEEE Services

Comptes de l'APEEE Services

Veillez trouver les comptes en pages 52 et 53.

Examen des comptes annuels de l'APEEE Services au 31/08/2014

Selon le rapport de Jacques Maroy, Expert-comptable, Conseil fiscal IEC
Bruxelles, le 24 octobre 2014.

Les comptes annuels de l' AISBL APEEE Services d'Uccle ont été établis pour cette année 2013-2014.

A la lecture des comptes, nous observons que notre résultat net est positif de 262 304 € pour des recettes totales de 5 672 587 et des charges totales de 5 410 283 €.

Nous pensons utile de comparer le réalisé durant l'année 2013-2014 avec le budget et avec les résultats de l'année précédente.

	Réalisé 2012-2013	Budget 2013-2014	Réalisé 2013-2014	Ecart budget/réel	Ecart Réal 2012 / Réal 2013
Recettes					
Cotisations	5.242.462	5.463.547	5.438.131	(-) 25.416	+3.73 %
Autres recettes	232.984	205.855	213.929	(+) 8.074	-8.18 %
Récupération B&S	21.664	13.169	12.741	(-) 428	-41.19 %
Produits financiers	14.033	11.401	7.786	(-) 3.615	-44.52 %
Produits exceptionnels	289	-	-		-100 %
Total	5.511.431	5.693.972	5.672.587	(-) 21.385	+2.92 %
Dépenses					
Coût des prestations	3.251.767	3.367.273	3.326.714	(-) 40.559	+2.30 %
Services et biens divers	835.670	847.772	841.980	(-) 5.792	+0.76 %
Rémunérations	1.167.950	1.227.952	1.117.666	(-) 110.286	-4.31 %
Amortissements	6.760	2.700	8.564	(+) 5.864	+26.69 %
Taxes diverses	2.862	3.192	-	(-) 3.192	-100 %
Autres ch. d'exploitation	72	80	-	(-) 80	- 100 %
Charges financières	6.045	3.546	4.604	(+) 1.058	-23.84 %
Charges exceptionnelles	521	-	-	-	-100 %
Participation Coordination	110.541	110.755	110.755	-	+1.94 %
Total	5.382.188	5.563.270	5.410.283	(-) 152.987	+0.52 %
Résultat	129.243	130.702	262.304	(+) 131.602	+102.95%

Nous constatons les éléments suivants :

1. Recettes

- Les cotisations ont augmenté de 3.73 % par rapport à l'exercice précédent et avaient été correctement budgétées (écart de 4.65 %).
- Les autres recettes ont diminué de 19.055 € par rapport à l'exercice antérieur mais sont toutefois supérieurs de 8.074 € à ce qui avait été budgété.
- Les récupérations de biens et services ont diminué de 41.19 % par rapport à 2012-2013 et avaient anticipées dans le budget (écart de 3.25 %)
- Les produits financiers sont en nette diminution de 44.52 % par rapport au dernier exercice. Cette diminution n'avait pas été correctement budgétée (écart de 31.70 %). Cette nette diminution s'explique par les très faibles taux d'intérêts qu'offrent les banques depuis des mois.

Globalement, les recettes sont de 21 385 € inférieures au budget mais en augmentation de 161 156 € soit 2.92 % par rapport à l'exercice précédent.

2. Dépenses

- Le coût des prestations c'est-à-dire l'ensemble des achats de matières premières, de matériel ou de locations diverses ont augmenté de 74 947 € par rapport au précédent exercice mais est resté en dessous du montant budgété (écart de 1.20 %)
- Les services et biens divers c.à.d. l'ensemble des frais administratifs et de gestion ont augmentés de 6 310 €. Cette augmentation avait été correctement anticipée.
- Les rémunérations et charges sociales sont en diminution par rapport à l'exercice précédent et vis-à-vis du budget (écart de 8.98 %)
- Amortissements : il y a eu quelques investissements cette année (principalement dans les secteurs de la cantine et des casiers), ce qui explique cette augmentation.
- Charges financières : Celles-ci sont en diminution par rapport au dernier exercice et anticipées dans le budget.
- Charge exceptionnelle : il n'y a pas eu de charges exceptionnelles dans cet exercice.

Globalement les charges de l'exercice sont en augmentation par rapport au dernier exercice (+28.095 €) mais cette augmentation avait été plus que largement budgétée. Les charges sont de 152 987 € inférieures à celles qui avaient été budgétées.

En conclusion

Nous pouvons synthétiser les résultats de l'exercice 2013-2014 de la manière suivante :

Bénéfice budgété	(+)	130 702
Insuffisance de recettes par rapport au budget	(-)	21 385
Insuffisance de charges par rapport au budget	(+)	<u>152 987</u>
Résultat de l'année 2013-2014	(+)	262 304

Situation Actif et Passif de l'APEEE Services d'Uccle au 31.08.2014

Nous pouvons synthétiser la situation au 31 août 2014 de cette manière :

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations corporelles	26 657	Fonds propres	1 363 326
Immobilisations financières	34 687	Dettes à court terme	254 415
Stocks	11 333	Comptes de régularisation	<u>792 080</u>
Créances à court terme	14 930		
Trésorerie	<u>2 322 214</u>		
Total actif	2 409 821	Total passif	2 409 821

Commentaires

- **Actif**

Immobilisations corporelles : 26 657 €

L'APÉEE Services Bruxelles I a procédé à quelques investissements durant cet exercice.

Les amortissements sont pratiqués entièrement l'année de leur acquisition, dès lors, la charge d'amortissement a légèrement augmenté cette année.

Immobilisations financières : 34 687 €

Il s'agit du prêt à Berkendael pour lequel un remboursement de 937.50 € a été perçu en août 2014.

Stocks : 11 333 €

L'APÉEE dispose d'un stock en cuisine (6 965 €) et à la cafétéria (4 368 €). Ceux-ci étaient moins importants que pour l'exercice précédent : respectivement (-) 42.55 % et (-) 13.26 %

Créances à court terme : 14 930 €

L'APÉEE a un encours de 14 930 €, et cela concerne exclusivement des factures clients qui sont réglées en septembre.

Trésorerie : 2 322 214 €

Notre trésorerie a augmenté par rapport à l'an dernier d'environ 975 000 €. Une grande partie (34,11 %) de cette trésorerie concerne les cotisations perçues sur juillet et août et qui sont relatives à 2014-2015.

- **Passif**

Fonds propres : 1 363 326 €

Les fonds propres ont augmenté du montant du bénéfice de l'exercice, soit 262 304 €.

Dettes à court terme : 254 415 €

Les dettes fournisseurs de 103 049 € représentent les dettes de fonctionnement et de services et biens divers. Les fournisseurs sont payés au plus tard 30 jours date de réception de la facture.

A cela s'ajoute les dettes sociales et salariales (précompte professionnel : 17 374 €, ONSS : 22 443 €, Provision PV : 68 372 €) ; ces dettes sont honorées dans les délais légaux.

Enfin, il reste les cautions sur casiers qui s'élèvent à 43 177 €

Régularisation : 792.080 €

Il s'agit principalement de cotisations reçues avant le 31/08/2014 et qui concernent l'exercice 2014-2015.

APEEE Services - REALISE 2013/2014

	TOTAL	Coordination	Cantine	Cafétéria	Transport	Act.Périsco	Garderie	Casiers	Equipe nat.
Produits									
Cotisations	5.438.130,63	0,00	1.546.893,04	211.233,25	3.186.047,32	374.991,50	56.729,61	32.095,00	30.140,91
Autres recettes	213.928,87	110.755,07	0,00	0,00	0,00	103.173,80	0,00	0,00	0,00
Récupération biens et services	12.741,17	1.149,32	5.355,10	866,19	3.233,61	1.840,64	296,31	0,00	0,00
Produits financiers	7.786,05	1.586,18	1.395,47	0,00	2.533,25	1.273,28	595,99	401,88	0,00
Total produits	5.672.586,72	113.490,57	1.553.643,61	212.099,44	3.191.814,18	481.279,22	57.621,91	32.496,88	30.140,91
Charges									
Couts des Prestations	3.326.713,81	0,00	453.238,51	106.958,27	2.736.707,88	28.375,75	0,00	0,00	1.433,40
Biens et services	841.980,07	34.907,11	499.642,44	0,00	70.110,64	191.326,91	1.673,19	21.941,73	22.378,05
Rémunérations et charges	1.117.665,90	66.781,85	383.229,30	125.965,97	272.594,83	224.720,77	44.373,18	0,00	0,00
Amortissements	8.564,26	464,28	3.311,64	0,00	0,00	390,33	0,00	4.398,01	0,00
Participation Coordination	110.755,07	0,00	34.293,14	0,00	66.195,77	7.865,77	925,41	674,98	800,00
Charges financières	4.604,09	1.879,44	553,29	0,00	754,51	553,03	187,21	395,03	281,58
Taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Charges	5.410.283,20	104.032,68	1.374.268,32	232.924,24	3.146.363,63	453.232,56	47.158,99	27.409,75	24.893,03
RESULTAT	262.303,52	9.457,89	179.375,29	-20.824,80	45.450,55	28.046,66	10.462,92	5.087,13	5.247,88

APEEE Services - BUDGET 2014/2015

	TOTAL	Coordination	Cantine	Cafétéria	Transport	Act.Périsco	Garderie	Casiers	Equipe nat.
Produits									
Cotisations	5.882.580,60	0,00	1.671.494,60	215.669,00	3.500.607,00	368.000,00	67.060,00	33.000,00	26.750,00
Autres recettes	213.928,87	110.755,07	0,00	0,00	0,00	103.173,80	0,00	0,00	0,00
Récupération biens et services	11.769,10	474,00	6.069,54	877,56	3.000,00	1.152,00	196,00	0,00	0,00
Produits financiers	6.500,00	0,00	3.000,00	0,00	2.400,00	1.100,00	0,00	0,00	0,00
Total produits	6.114.778,57	111.229,07	1.680.564,14	216.546,56	3.506.007,00	473.425,80	67.256,00	33.000,00	26.750,00
Charges									
Coûts des Prestations	3.528.989,80	0,00	518.228,00	115.548,61	2.863.213,19	30.000,00	0,00	0,00	2.000,00
Biens et services	873.730,64	33.465,00	515.207,14	0,00	74.643,50	203.080,00	2.100,00	22.735,00	22.500,00
Rémunérations et charges	1.227.592,98	64.537,08	435.823,68	131.252,84	309.447,32	229.076,72	57.455,34	0,00	0,00
Amortissements	9.381,33	750,00	2.500,00	0,00	333,33	0,00	0,00	5.798,00	0,00
Participation									
Coordination	110.755,07	0,00	34.293,14	0,00	66.195,77	7.865,77	925,41	674,98	800,00
Charges financières	3.044,00	300,00	554,00	0,00	1.100,00	500,00	100,00	190,00	300,00
Taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Charges	5.753.493,82	99.052,08	1.506.605,96	246.801,45	3.314.933,11	470.522,49	60.580,75	29.397,98	25.600,00
RESULTAT	361.284,75	12.176,99	173.958,18	-30.254,89	191.073,89	2.903,31	6.675,25	3.602,02	1.150,00